

## **20250207 Tribune de Lyon**

<https://tribunedelyon.fr/justice/avocats-lyonnais-affiches-coupables-chaos-migratoire-media-dextreme-droite/>

### **Des avocats lyonnais affichés « coupables du chaos migratoire » par un média d'extrême droite**

Julia Paret



Le palais de Justice de Lyon (illustration) ©Romane Thévenot

« *Invasion migratoire. Enquête exclusive sur les coupables de la migration clandestine : ONG, avocats, juges, journalistes, passeurs* ». Le premier hors série du média d'extrême droite Frontières, paru jeudi 30 janvier, a de quoi susciter l'inquiétude.

*Lire aussi : [Grégory Doucet : « Faire battre l'extrême-droite partout »](#)*

Dans ce hors-série que nous avons consulté, une carte de France recense les tribunaux dans lesquels, selon le prisme du média, les décisions de justice sont les plus favorables aux étrangers. Et fait la liste des avocats ayant le plus contribué à des affaires sur les sujets de titres et droits de séjour, en octobre-novembre 2024.

C'est ainsi qu'apparaissent comme « *les avocats les plus empressés à défendre les étrangers en situation irrégulière : Morgan Bescou et Laurent Sabatier, deux associés lyonnais qui l'emportent, devant deux membres du barreau parisien* ». Figure également sur cette liste, Morade Zouine, avocat depuis une quinzaine d'années et co-président de la commission droit des étrangers au barreau de Lyon.

### **« Ça m'inquiète surtout sur le plan idéologique »**

Ce dernier, qui ne connaissait pas le média Frontières mais qui a été informé que son nom figurait dans la liste des « *avocats défenseurs des clandestins* » est allé jeter un œil par curiosité : « *Je voulais surtout savoir comment ils étaient arrivés à ces chiffres pour faire ce palmarès. Ils ont utilisé l'Open Data, mais c'est complètement biaisé. Ils n'ont d'ailleurs contacté aucun des avocats cités pour savoir si les chiffres étaient corrects* », explique-t-il. Après la parution, il confie avoir été « *un petit peu inquiet même si le lectorat est réduit. Ça m'inquiète surtout sur le plan idéologique. C'est du grand n'importe quoi, ce média rapporte que la France est endettée et que des avocats gagnent 2 500 € par dossier en défendant des clandestins.* »

*Lire aussi : [Extrême droite. Trois membres de Génération identitaire condamnés à Lyon](#)*

À la suite de cette parution, le conseil national du barreau a écrit aux 61 avocats cités en leur conseillant de porter plainte. L'ordre des avocats de Lyon, n'a pour l'heure pas souhaité « *bouger afin de ne pas servir de caisse de résonance* », précise Morade Zouine. Ce dernier n'a donc pour l'instant pas intenté d'action en justice, mais affirme qu'il le fera « *s'il se sent intimidé ou harcelé* ». Plus soucieux, le personnel du cabinet a pu bénéficier d'un espace de parole pour exprimer son appréhension.